



ET

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France

Vous ont présenté :

Un Métrokawa pour une nouvelle loi
« La Métropole du grand Paris : décryptage, débat et propositions pour une participation citoyenne dans la métropole »

Le 11 mars 2014 à 18 h 30 à la Parole Errante à Montreuil



Compte-rendu de soirée

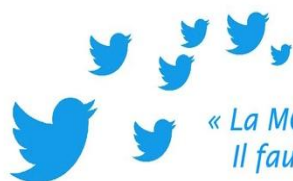
140 personnes étaient présentes le mardi 11 mars 2014 pour participer à notre Métrokawa de décryptage de loi Métropole du Grand Paris.

Si l'on rajoute les 90 personnes inscrites qui n'ont malheureusement pas pu nous rejoindre, on mesure aisément l'engouement suscité par ce rendez-vous auprès des acteurs de la société civile métropolitaine (réseaux associatifs et artistiques, milieux universitaires et experts, journalistes et syndicalistes, étudiants ou simples citoyens engagés).

Le besoin est bien là. Le timing est serré. L'enjeu est de taille.

- Comment informer les habitants de la métropole alors que celle-ci est bien dans les *starting-blocks* ?
- Comment associer les habitants à la définition du « projet métropolitain » comme la loi le prévoit ?

La loi adoptée pose de nombreuses questions. Vous trouverez dans ce compte rendu plusieurs productions de nature diverses, qui viennent illustrer et éclairer les enjeux soulevés par nos échanges.



« La MGP a un programme (Métro, 70 000 logements/an etc.) mais pas de projet !
Il faut réconcilier ville-monde et habitants »

Ce qui nous a frappé dans les débats qui ont émergés, au-delà des questions techniques de fonctionnement institutionnel c'est :

- d'une part, **l'attachement au sens** que doit prendre cette métropole (la question du « projet » qu'elle portera) avec le souci partagé d'en corriger les excès et les injustices, sociales et territoriales.
 - à ce titre, il est revenu à plusieurs reprises que le périmètre choisi pouvait occasionner de nouvelles fractures entre territoires, entre petite et grande couronne notamment. Des doutes ont aussi été émis sur le lien entre péréquation financière et nouvel équilibre social et symbolique
 - l'importance que prendra de ce fait la mission de préfiguration co-présidée par Paris Métropole qui doit définir les modalités financières, administratives et politiques de la future métropole
 - la notion de proximité avec les habitants, ressentie comme s'éloignant du centre de décision et d'arbitrage

- d'autre part, **la volonté d'en être**, de pouvoir s'exprimer et d'être pris en compte, c'est-à-dire la participation démocratique, le souci de ne pas déconsidérer l'échelon de la citoyenneté locale ou territoriale
 - de ce point de vue, les conseils de développement (de Plaine Commune ou d'Est Ensemble) ont souligné leur déception d'abord, leur inquiétude ensuite que ne disparaisse cette échelle intermédiaire indispensable à une appréhension concrète du territoire
 - de nouvelles formes participatives se sont invitées dans le débat, aussi poétiques que numériques !
 - enfin, la campagne municipale a été dénoncée par les intervenants eux-mêmes pour le silence assourdissant sur le sujet, sans doute de crainte qu'il ne soit par trop impopulaire... ?



Pierre MANSAT, adjoint au Maire de Paris, Marie DEKETELAERE-HANNA, directrice de Paris Métropole, Emmanuel DURU, conseiller technique de la ministre déléguée et commissaire du gouvernement sur le texte de loi et Valérie GREMONT, animatrice du Conseil de développement de Plaine Commune. Nos 4 invités ont répondu précisément et débattu sans faux fuyant pendant plus de 3 heures !

SOMMAIRE

En introduction : vos questionnements !.....	p. 5
I. Une 1^{ère} partie consacrée aux explications techniques de la loi avec.....	p. 5
I.1 ...des outils pour mieux comprendre.....	p. 5
I.2 ...des intervenants pour répondre et nous éclairer.....	p. 8
I.3. ...ce que les participants ont retenu et ce qui reste à clarifier.....	p. 12
II. Une 2^{ème} partie à bâtons rompus sur la place du citoyen, la mission de préfiguration et des propositions de participation citoyenne avec.....	p. 13
II.1 ... un regard différent pour prendre du recul.....	p. 13
II.2 ...les espaces de participation citoyenne dans la mission de préfiguration.....	p. 16
III.3 ...les propositions des participants.....	p. 21
 Annexes :	
1. Au départ vos questionnements.....	p. 24
2. Votre évaluation de l'événement.....	p. 27
3. La réaction des partenaires de la soirée.....	p. 28
4. L'interview de Julien Neiertz, animateur du Métrokawa et co-fondateur de Métropop' ! sur le site de Presse et Cité.....	p. 33
5. Texte interprété par Saliame la slameuse, le grand Paris.....	p. 35

Pour organiser le Métrokawa, nous avons décidé de diffuser un questionnaire pour « prendre la température » et connaître au mieux les attentes des participants : Ont-ils connaissance de la loi ? Quels en sont les points obscurs ? Cela nous a permis de déterminer le contenu des présentations et de déterminer la structure de l'événement.

Il est ressorti du questionnaire qu'une majorité de personnes connaît la loi et en a entendu parler, mais beaucoup ressentent le besoin d'un décryptage, sur des points aussi divers que la place du citoyen, les conséquences concrètes sur la vie quotidienne, les liens entre la métropole et les territoires, ses compétences, ou encore le fonctionnement démocratique et politique qui s'instaurerait après son adoption... (voir annexes pour le détail des réponses).

Face à ces nombreux questionnements, le Métrokawa a donc été organisé en deux parties : une première phase explicative, faisant appel à des outils que nous avons voulu simples et innovants ; afin de constituer une base de connaissances communes. La seconde partie, laissant plus de place au débat, interroge la place des citoyens, tout particulièrement dans la mission de préfiguration de la loi.

I. Quelques explications techniques de la loi sur la Métropole du Grand Paris.

I.1 ... des outils pour mieux comprendre :

Métropop' ! vous invite au
un atelier-débat participatif et convivial
pour construire ensemble notre métropole



- Le livret du Grand Paris métropolitain

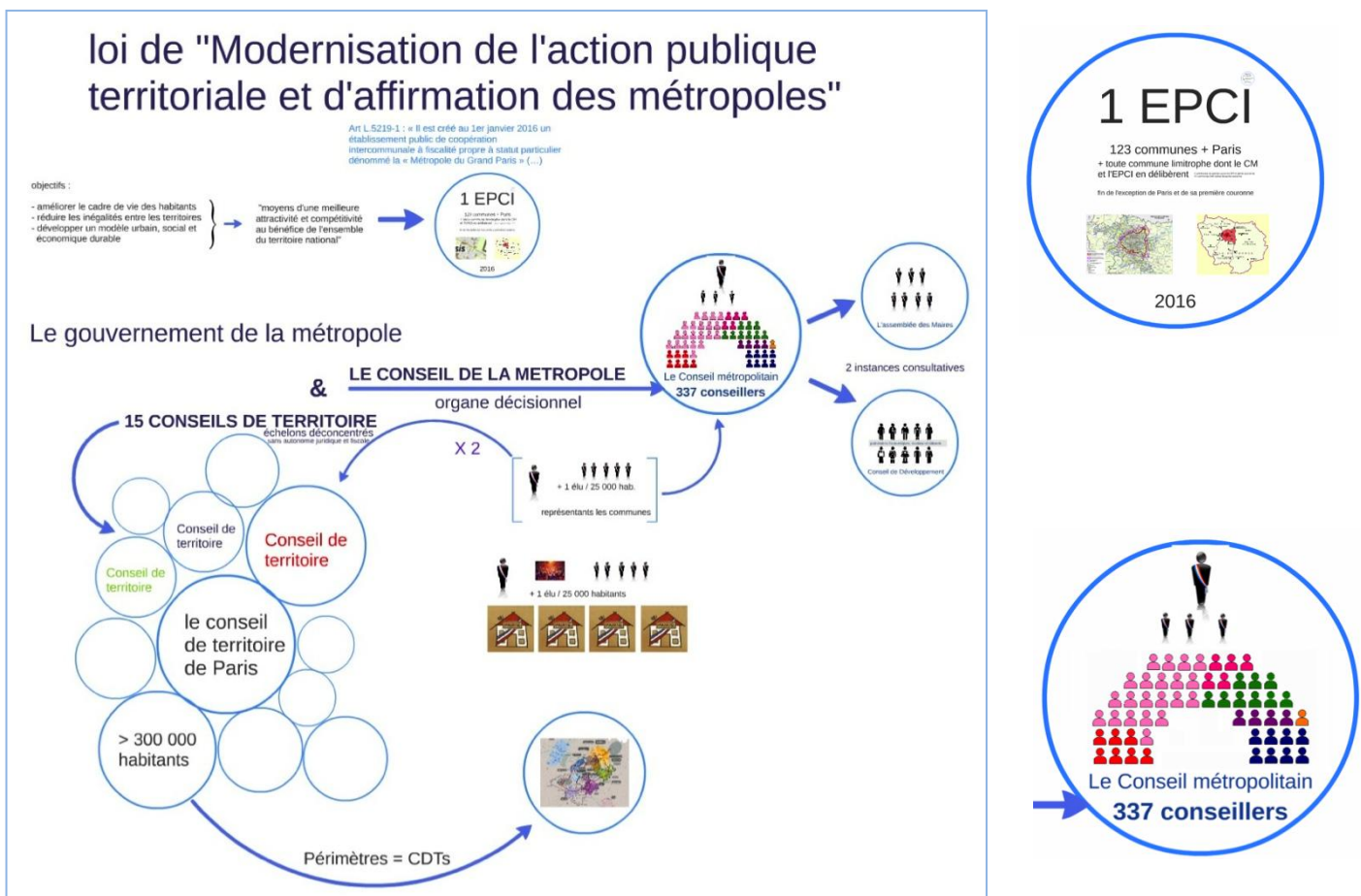
Entièrement conçu par l'équipe de Métropop'!, le livret du Grand Paris Métropolitain répond au besoin d'informations claires et synthétiques à destination des citoyens. Il présente ainsi, de manière simplifiée, les grandes dates de l'aménagement de l'agglomération parisienne, les principaux acteurs de la Métropole ainsi qu'une explication de termes souvent utilisés dans les débats, pour que tout le monde puisse enfin tout comprendre !

- Le *Prezi* de la Métropole du Grand Paris :

Nouveauté de ce Métrokawa de décryptage, le *Prezi* (logiciel de présentation animée des données) de la Métropole du Grand Paris s'est révélé être un outil particulièrement approprié pour explorer tous les aspects de la loi et zoomer sur des points précis de ses dispositions.

Avant la prise de parole des intervenants, il a permis d'apporter les bases d'une compréhension commune à l'auditoire, en gardant toujours un point de vue neutre, sans prise de position.

C'est d'abord la loi MAPAM, de « Modernisation de l'Action Publique territoriale et d’Affirmation des Métropoles » qui a fait l'objet d'une explication. C'est en effet cette loi qui va poser les bases de l'organisation de la Métropole du Grand Paris, mais aussi d'autres métropoles françaises, en termes de gouvernance, de hiérarchie décisionnelle, de financement...



Ce sont ensuite les relations entre les différents échelons de la Métropole qui ont été analysées, puis nous avons zoomé sur les compétences qui seront les siennes, et les outils qui permettront leur application...



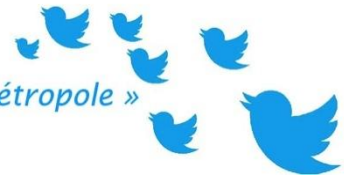
les 5 compétences

obligatoires stratégiques (en lieu et place des communes)

les instruments



« Cela ne changera rien à la situation des gens même si les ressources sont mieux réparties entre les Territoires de la Métropole »



Dans la seconde partie de la soirée, nous avons présenté et discuté ce que la loi prévoyait par rapport à la place des citoyens et de la société civile ainsi que le détail de la mission de préfiguration et les grandes étapes de construction de la métropole

Place du citoyen & de la société civile



Conseil de développement



Diagnostic général

- Le livret du grand Paris métropolitain est disponible sur metropop.org.
- Le *Prezi* explicatif est disponible sur demande pour les membres du collectif Métropop' ! (acteurs société civile métropolitaine).

1.2. ... des intervenants pour répondre et nous éclairer.

Afin de permettre des débats de haut niveau avec des personnes concernées au premier chef par la loi sur la Métropole du Grand Paris, Métropop'! et Ville & banlieue ont invité des personnalités au cœur de la construction métropolitaine. Tout au long de la soirée, ils ont longuement et patiemment apporté des réponses éclairées aux nombreuses questions suscitées par nos explications. Leur prise de parole précise et sans langue de bois a été unanimement saluée. Qu'ils en soient remerciés !



Après l'événement, nous avons envoyé trois questions à chacun des intervenants pour qu'ils nous donnent leurs impressions sur ce Métrokawa et sur ce qu'ils retiennent d'un tel échange.

- **Valérie Grémont.**

Valérie Grémont anime le conseil de développement de Plaine Commune composé de citoyens du territoire qui travaillent sur le sujet du Grand Paris depuis 2008. Le conseil de développement a été très actif dans le dépôt d'amendements auprès du parlement.



1° Bien des questions ont été posées lors du Métrokawa sur la nouvelle loi MGP : quelles sont celles qui vous ont le plus marquées et quels enseignements en tirez-vous ?

V.G. : Il y a une réelle appétence concernant la métropole du Grand Paris. L'envie de comprendre est importante, et donc la pédagogie plus que nécessaire y compris de la part des institutions et collectivités. Les personnes ont très bien compris que la métropole impactera leur quotidien.

2° Quel intérêt avez-vous trouvé à titre personnel ou

professionnel à participer à cette soirée ?

V.G. : Faire comprendre. Donner à lire ce que des citoyens ont exprimé comme point de vue sur la métropole du grand Paris. Faire la démonstration que les citoyens, qui ont pu prendre le temps de comprendre de quoi il en retourne, sont forces de propositions – ce qui va à l'encontre de nombreuses postures d'élus et de décideurs qui nous rétorquent souvent que les « gens » ne sont pas intéressés par la métropole parce qu'ils ont d'autres préoccupations et donc qui risquent de décider sans les citoyens.

3° Quelle suite d'après-vous serait-il nécessaire de donner à ce Métrokawa d'initiative citoyenne visant l'appropriation de la loi MGP par le plus grand nombre ?

V.G. : Faire connaître largement cette initiative et la rééditer. A Plaine commune, un nouveau lieu de citoyenneté pour comprendre le projet de territoire du Grand Paris (le CDT), « l'Atelier » s'ouvre prochainement. Il pourrait accueillir ce type d'initiative. Il y a également des maisons citoyennes, comme à la Courneuve ou à l'île Saint-Denis qui organisent des conférences-colloques, dans lesquelles je verrai bien ce type d'initiatives s'organiser.

- **Marie Deketelaere-Hanna.**

Marie Deketelaere-Hanna est directrice de Paris Métropole, syndicat d'étude qu'elle a mis sur pied et qu'elle anime avec autant d'élus de droite que de gauche, sous une présidence tournante. Elle va conduire de l'intérieur la mission de préfiguration de la future métropole que Paris Métropole va co-présider.

1° Bien des questions ont été posées lors du Métrokawa sur la nouvelle loi MGP : quelles sont celles qui vous ont le plus marquées et quels enseignements en tirez-vous ?

M. DH. : « Quel est le sens de cette métropole ? Pour qui et pour quoi est-elle faite ? » En même temps que la préfiguration institutionnelle de la MGP et au-delà, donner un sens à la construction métropolitaine, et le donner avec les acteurs économiques et sociaux, les habitants

- Comment voulez-vous que les citoyens se retrouvent dans ce qui se construit, si nous-mêmes qui nous efforçons de comprendre, avons déjà du mal à nous y retrouver ? -> la nécessité urgente d'informer et de former aux enjeux (modèle « jury citoyen », utilisation des outils partagé, TIC)

- Les intercommunalités n'avaient même pas achevé leur projet, qu'elles vont disparaître dans la MGP -> la très grande attention à porter aux dynamiques des territoires. »



2° Quel intérêt avez-vous trouvé à titre personnel ou professionnel à participer à cette soirée ?

M. DH. : L'intelligence des questions, qui remet mon travail dans un champ plus vaste, la convivialité et l'écoute mutuelle.

3° Quelle suite d'après-vous serait-il nécessaire de donner à ce Métrokawa d'initiative citoyenne visant l'appropriation de la loi MGP par le plus grand nombre ?

M. DH. : Une démultiplication, en partenariat avec Paris Métropole !

- **Emmanuel Duru.**

Emmanuel Duru est le conseiller technique en charge des collectivités territoriales au cabinet de Mme ESCOFFIER, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, chargée de la Décentralisation qui a supervisé l'examen de loi au parlement pour le gouvernement.

1° Bien des questions ont été posées lors du Métrokawa sur la nouvelle loi MGP : quelles sont celles qui vous ont le plus marquées et quels enseignements en tirez-vous ?

E.D. : Je retiens un haut niveau de connaissances sur la MGP. Cela tient certainement au fait que le Métrokawa attire des profils de citoyens intéressés ; il n'en demeure pas moins que cela reflète un engagement de haute tenue. En particulier, les questions liées à la structuration des territoires (nœud gordien de la future MGP) ont été particulièrement pertinentes.

2° Quel intérêt avez-vous trouvé à titre personnel ou professionnel à participer à cette soirée

E.D. : J'ai eu beaucoup de plaisir à participer à ce débat et à (enfin !) confronter le texte à la réalité !

3° Quelle suite d'après-vous serait-il nécessaire de donner à ce Métrokawa d'initiative citoyenne visant l'appropriation de la loi MGP par le plus grand nombre ?

E.D. : Si cela était possible, des initiatives telles que les Métrokawas devraient irriguer l'ensemble des travaux de la mission de Préfiguration ; la clé de voute du dispositif se trouve très certainement – et en partie – dans la pédagogie et l'explication des choses (en sérénité mais avec vérité).



- **Pierre Mansat.**

Pierre Mansat est adjoint au maire de Paris en charge de Paris Métropole et de la coopération territoriale. Il a été l'un des principaux artisans du changement des relations entre Paris et les collectivités locales de banlieue depuis 2001 au sein de l'équipe municipale parisienne.



1° Bien des questions ont été posées lors du Métrokawa sur la nouvelle loi MGP : quelles sont celles qui vous ont le plus marquées et quels enseignements en tirez-vous ?

P.M. : Les questions qui m'ont le plus interpellées portaient sur le risque de création d'une nouvelle banlieue à la limite de la métropole du Grand Paris telle que définie dans la loi MAPAM. Elles sont pertinentes et interrogent le rapport centre/périphéries, les équilibres institutionnels, le rapport

ville/nature, etc. Il faudra que les élus métropolitains soient particulièrement attentifs à la relation entre la métropole et la grande couronne pour ne pas créer une nouvelle frontière.

2° *Quel intérêt avez-vous trouvé à titre personnel ou professionnel à participer à cette soirée ?*

P.M. : Je trouve toujours excitant d'aller à la rencontre des citoyens. Ces derniers n'ont pas suffisamment été informés, consultés, associés à la loi de création des métropoles et il est stimulant de se confronter à leurs visions de la métropole.

3° *Quelle suite d'après-vous serait-il nécessaire de donner à ce Métrokawa d'initiative citoyenne visant l'appropriation de la loi MGP par le plus grand nombre ?*

P.M. : Je tiens à remercier l'équipe de Métropop'! d'avoir organisé cette rencontre, d'œuvrer pour la formation et l'implication des habitants dans la définition des enjeux métropolitains. Il me semblerait bénéfique de répéter ce type d'initiative dans chaque commune de la future métropole du Grand Paris après les municipales. Un ou plusieurs débats pourraient se tenir.

I.3 Ce que les participants ont retenu et ce qui reste à clarifier

Après le Métrokawa, un questionnaire a été envoyé aux participants. En plus de l'évaluation de l'événement (disponible en annexes), il a été demandé à chacun de nous livrer ce qu'il avait retenu ainsi que les questionnements restés en suspens. En voici la synthèse et les extraits de vos réactions.

Les Conseils de Territoire et la gouvernance :

« A l'origine, le gouvernement avait présenté une Métropole fédérée mais il a manqué au sein des élus de Paris Métropole un consensus sur la MGP à construire. Le retour du principe de la petite couronne a ensuite été très brutal. Aujourd'hui, on va assister à la création de Conseils de Territoire qui ne reprendront pas forcément les périmètres des intercommunalités existantes et ce, alors que la carte des intercommunalités est en voie d'achèvement. Enfin, les Conseillers Territoriaux seront élus au suffrage universel direct d'ici 2020.

La ville de Paris et les intercommunalités existantes (transformées en Territoires) seront donc incorporées dans un seul EPCI : la Métropole du Grand Paris. Cela va entraîner un changement des périmètres existants alors que les habitants commencent seulement à comprendre l'existence et le rôle des intercommunalités. »

« La Métropole dans sa formule actuelle permet cependant de ne pas figer les rapports entre Paris et sa banlieue. Si elle veut exister, elle devra néanmoins construire un projet partagé par l'ensemble des territoires. »

Vos questionnements :

- Comment les communes limitrophes vont-elles effectuer leur choix (MGP ou pas) ?
- Il ne faut pas oublier que les communes de grande couronne devront constituer des EPCI de 200 000 habitants ! Quels seront les espaces de dialogue entre EPCI de grande couronne et ceux de la Métropole ?
- Les communes à l'interface entre MGP et grande couronne risquent-elles d'être tiraillées entre deux logiques de gouvernance ? (ex. : Sarcelles doit-elle se tourner vers Roissy ou Paris ?)
- Comment éviter de construire de nouvelles frontières ?
- Les départements vont-ils disparaître ?

La péréquation des ressources :

« La Métropole est conçue comme une vaste opération de péréquation et la gestion fiscale sera entièrement centralisée. L'objectif est donc de mieux répartir les moyens en fonctions de priorités métropolitaines et certains territoires seront plus sollicités que d'autres. Néanmoins, elle ne permettra pas de réduire les écarts de ressource entre territoires et le devenir financier de l'échelon communal reste incertain. »

Vos questionnements :

- Quel sera l'impact réel de la MGP sur les inégalités et la production de richesses ?
- Comment et selon quels critères se fera la péréquation ?
- Comment seront gérées les ressources humaines ?
- Comment assurer la solidarité entre grande couronne et MGP ?

Les compétences de la métropole :

« La Métropole du Grand Paris sera dotée de 5 compétences stratégiques qui sont l'aménagement, la politique de la ville, la politique locale de l'habitat, le développement économique, social et culturel et l'environnement et le cadre de vie. Les compétences des Territoires ne sont pas abordées dans la Loi et encore moins celles des communes. »

Questionnements :

- Quels vont être les effets de la MGP sur les services et les délais de décisions d'aménagement ?
- Comment ne pas noyer les énergies locales dans la MGP ?
- Comment rendre la métropole enthousiasmante ?

Un bon buffet mauricien pour reprendre des forces et renforcer la convivialité des échanges...



Parce que Métropop' !, ce sont aussi des moments d'échanges et de convivialité informels, le buffet a permis aux différents participants de se rencontrer et de discuter entre eux.

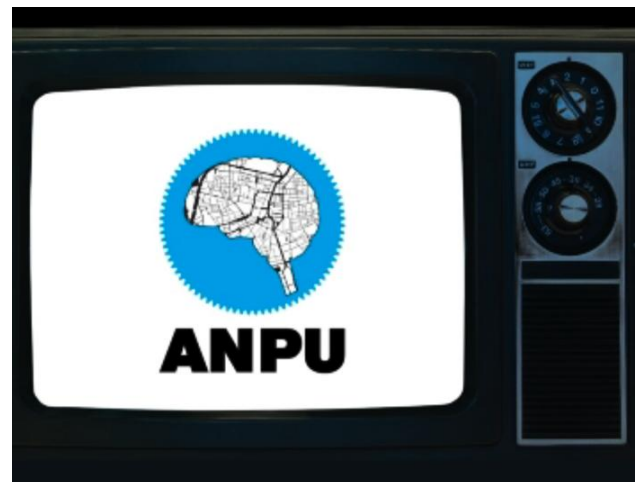
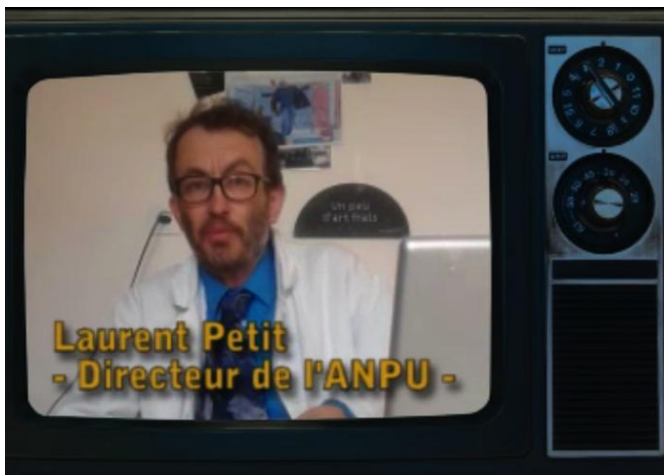
II. Une 2^{ème} partie à bâtons rompus sur la place du citoyen, la mission de préfiguration et des propositions de participation citoyenne avec...

II.1 ... Un regard différent pour prendre du recul

Laurent PETIT, directeur de l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine (ANPU), nous a fait parvenir une « capsule » vidéo de son analyse du Grand Paris. Un regard aussi sérieux que décalé qui parcourt l'histoire de Paris sur 200 ans avant de se projeter dans l'ère post-pétrole...

Extraits :

« Une ville-mère au centre qui souffre d'un égo surdimensionné et qui rejette voire redoute les villes alentours. »



« La Seine comme piédestal inconscient. Une ville qui est affublée d'une petite couronne, d'une grande couronne, donc qui a des origines royales n'arrangeant pas son narcissisme. »

SALIAME actrice et slameuse de la compagnie Fatma et Cie nous a scandé un très beau texte de sa composition intitulé Le grand Pari (texte intégral en annexe). Puis pour conclure nous lui avons laissé les mots de la fin, un florilège d'expressions et de vocables entendus au cours du Métrokawa.

Le Pôle métro
En fusion,
Un métro Fédéré
Un métro intégré
Pour quelle mission ?
Pour traverser les lignes quel que soit
le côté où on est placé
Il y a un accès
Pour aller visiter les territoires labélisés
Un conseiller est là pour donner des
conseils aux conseillers
On est dans l'œuvre des meilleurs des
mondes



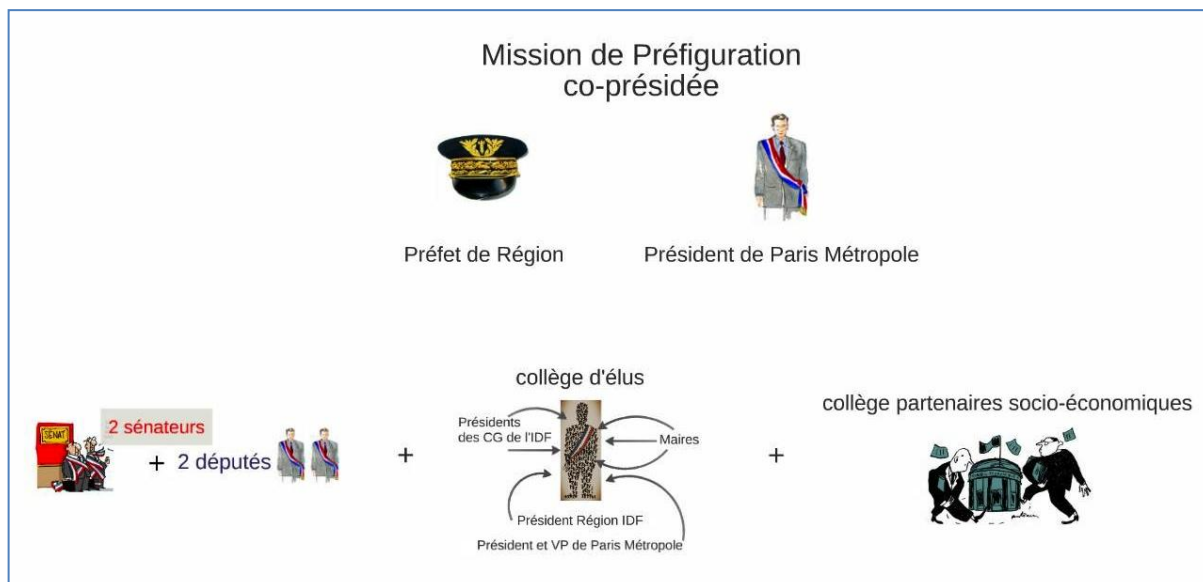
Ou un monde meilleur
Je suis à quel échelon de décision dans ce programme de délibération, d'interpellation de
l'agglomération,
Non ce n'est pas un gros mot Pour Une démo Didactique, Logistique, Pragmatique
Cosmétique polycentrique
Métropolitaine je crie Au secours Capitaine Mille sabords on a perdu le sens, l'essence Où
va-t-on accoster Sur la côte Sicilienne, Italienne, Malienne, Somalienne Le gouvernail est
pourtant au centre de nos entrailles C'est toujours une question de maille

Il nous faut retrouver la raison, prenons la voie de la télécommunication Codes
PLU/SCOT/SDRIF/PADD Zut on est déconnecté
Un court-circuit vient de s'opérer L'organe de la promiscuité vient de se volatiliser
Par le clic d'une certaine clique
Me vient alors l'image de cette belle Marguerite me forçant à voir ma réalité bétonnée
mais Ô combien fruit de mon quotidien
Je te vois pousser depuis enfant dans mon pré carré, Mes pétales tout à coup s'envolent
certains sont là pour se parfumer,
Pendant que d'autres sont enfumés »

Texte écrit et interprété par SALIAME KHELOUFI, comédienne slameuse, le 11 mars
2014 (salimatafatma@yahoo.fr)

II.2 ...Les espaces de participation citoyenne dans la mission de préfiguration

La mission de préfiguration, le cadre fixé par la loi...



Durée : jusqu'au 31 juillet 2016

Co-présidence : Paris Métropole et Préfet de Région

Membres :

- Les Maires du périmètre de la Métropole du Grand Paris
- Les présidents des CG d'Île-de-France
- Le président du Conseil Régional et un autre conseiller régional
- Les présidents des EPCI du Grand Paris
- 2 députés et 2 sénateurs
- 1 collège de partenaires socio-économiques publics et privés.

...et ce qu'il reste à discuter.

La loi laisse un certain nombre de champs encore ouverts. Ce sont les décrets qui viendront au fur et à mesure la préciser¹.

Il appartiendra à la mission de préfiguration de définir d'ici le 1^{er} janvier 2016 le périmètre des Territoires, les règles de péréquation financière (Pacte financier et fiscal), le système de délégation de compétences des anciens EPCI (intercommunalités), à déterminer la définition de ce qui revêt un « intérêt métropolitain » et d'établir un pré-diagnostic en vue d'établir le Projet métropolitain. La loi prévoit que pourra participer à l'élaboration du pré-diagnostic « toute structure » utile. C'est là un espace qui s'ouvre pour la parole citoyenne dans le processus de préfiguration du Grand Paris.

¹ Le métrokawa s'est tenu avant les élections municipales. Les résultats des municipales en Ile-de-France bouleverse la donne puisque la droite serait majoritaire dans le futur Coseil métropolitain avec 190 sièges sur 337 possibles. Valérie Pécresse, présidente du groupe UMP à la région IDF a d'ores et déjà annoncé que la droite prendrait la tête de la nouvelle Métropole et la réformerait de l'intérieur notamment en élargissant son périmètre à toute l'Ile-de-France.



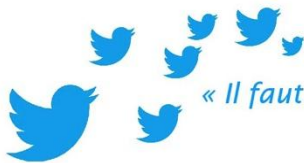
« Il semble que tout est fait pour écarter les habitants de manière à pouvoir
« gouverner en paix » dans l'entre-soi des experts
(un peu comme à la commission européenne !) »

Un débat avec vos réactions et propositions interactives



Lors de la soirée, nous avons expérimenté un dispositif de participation direct à l'aide de Twitter et d'envoi de SMS. Victime d'une panne de Twitter en première partie, cet outil a surtout été utilisé pour faire émerger les propositions des participants en termes de participation citoyenne à la Métropole.

III.3 Les propositions des participants



« Il faut organiser au moins un débat dans chaque commune de la future MGP ! »

En termes de pédagogie et d'information :

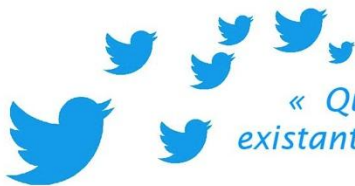
- Organiser un débat sur la Métropole du Grand Paris dans chaque future commune membre pour rendre compréhensibles les enjeux du Grand Paris,
- Proposer à chacun des Maires d'organiser des réunions publiques sur son territoire et d'élaborer, en lien avec les instances locales (ex. : conseils de quartier, SICA, conseils des enfants, etc.) une liste de propositions pour organiser la participation des citoyens aux Conseils de Territoire et au Conseil de la Métropole,
- Mettre en place une large campagne d'information,
- Construire un site internet dédié qui permette de suivre les évolutions de la mission de préfiguration et l'application des décrets,
- Identifier clairement les avantages des transformations pour les habitants afin que ceux-ci soient en mesure de s'impliquer.

« On ne peut pas envisager de démocratie participative pour la MGP sans démocratie participative aux échelons plus locaux !
On ne peut pas par exemple avoir depuis Saint-Denis, un point de vue sur Sénart... »



En termes d'instances :

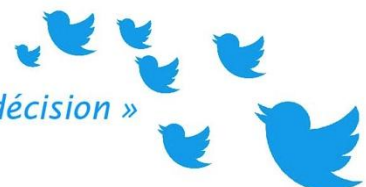
- Conserver des structures de démocratie participative aux échelons des Conseils de territoire
- Construire des espaces démocratiques en s'appuyant sur l'enjeu culturel métropolitain. La culture est à même de donner du sens au projet.
- Créer de multiples instances citoyennes thématiques (logements, transports, environnement), rassemblées au sein d'un office de concertation métropolitain indépendant
- Renforcer les CODEV existants et créer des CODEVS territoriaux
- Donner à la participation et à la concertation une impulsion forte qui définit un cadre, des instances et des règles qui sont de nature à favoriser cette participation
- Promouvoir les différents outils : débat public, jurys citoyens, conseils de quartier renouvelés, conseil de développement
- Organiser un atelier citoyen du Grand Paris, membre de la mission de préfiguration
- Mettre en place des ateliers de rue d'expression libre afin de sensibiliser les habitants et de capter leur attention.



« Que vont devenir les instances de démocratie locale existantes comme les conseils de quartier ? »

En termes de participation citoyenne :

- Envisager un texte de loi qui promeut la participation/ concertation sans cadre coercitif dans un premier temps
- *Intégrer* les habitants dans la construction d'un **projet** de métropole
- Pour que l'expertise citoyenne puisse émerger, il faut lui donner des moyens mais surtout du temps pour s'approprier les questions
- Donner aux habitants les moyens d'intervenir, d'être une force de propositions
- Faire appel aux utopies
- Utiliser le numérique comme outil pour participer et mettre au travail les habitants de la MGP
- Mettre en place un système de tirages au sort pour décider du sort de la métropole
- Expérimenter le vote direct des décisions du Conseil Métropolitain, avec une représentation par communes ou communautés de communes.



« Il faut une concertation réelle avant toute décision »

Nos remerciements :

Nous remercions particulièrement La Parole Errante qui nous a accueilli gracieusement et sympathiquement en particulier, Jean-Jacques Hocquard et Klarisse Gatti

Nos partenaires financiers : les services de la démocratie locale de la Région IDF et de la ville de Paris.



Nos intervenants qui sont restés jusqu'à 23 heures :



Et nos compères de cérémonie :

Sami Kouidri, responsable de la vie associative de la ville de Paris, qui s'est prêté au jeu en tant que co-producteur du décryptage de la loi sur prezis et co-animateur de la soirée.

Laurent Petit, directeur de l'A.N.P.U, pour sa mémorable fresque avant-gardo-futuriste sur l'analyse de l'enfance traumatique du grand Paris et son avenir dans l'ère post-pétrole.

Saliâme, pour ce beau moment de poésie urbaine autour d'un grand Pari et la restitution finale avec les mots entendus lors de la soirée.

Yasseen Boodhoo, notre cuisinier, pour la bonne et généreuse cuisine du bled mauricien, accras, samossa, etc. un succès unanime !

L'équipe de Ville & Banlieue, tous les bénévoles de Métropop' !



un rdv participatif et convivial
pour construire ensemble notre métropole

LES METROKAWAS de METROPOP' !

Métropop' ! anime un collectif d'acteurs de la société civile (journalistes, artistes, responsables associatifs, urbanistes, chercheurs) intéressés par la métropole parisienne et convaincue que ses habitants doivent pouvoir s'approprier sa construction.

Ce collectif d'environ 300 personnes (Paris / banlieue) à ce jour se réunit en fonction des thématiques dans les Métrokawas, lieu de discussion et de co-production d'avis sur la métropole en devenir.

Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est le rendez-vous de la société civile métropolitaine, le temps du collectif Métropop' !

- C'est le lieu où le débat métropolitain peut prendre place : c'est là où les métropolitains parlent de la métropole... en dehors des espaces institutionnels
- C'est le lieu d'émergence, de discussion et de co-production des projets citoyens métropolitains
- C'est un rendez-vous régulier, convivial, thématique et mobile, situé à Paris ou en banlieue

Déjà 3 Métrokawas ayant réuni chacun 50 à 70 personnes de la société civile métropolitaine

- Septembre 2012 : sur les représentations de la banlieue au cinéma au 6 B à St Denis avec Arcadi, le Réseau Mémoire et Histoire en IDF, Presse et Cités et en présence d'Annie Fourcaut, historienne
- Novembre 2012 : sur la gouvernance métropolitaine à la Maison des Métallos à Paris 11^{ème}, dans le cadre de la consultation organisée par Paris métropole, avec l'association Innovons pour la concertation sur Internet (ICI) et Carole Lypsic d'Adreva
- Mai 2013 : sur une pédagogie de la métropole au carrefour des associations Parisienne à Paris 12^{ème} en présence d'Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris en charge de la démocratie locale métropolitaine

Les comptes-rendus des Métrokawas sont disponibles sur le site metropop.fr

Les Métrokawas sont soutenus par la Région IDF et la Ville de Paris



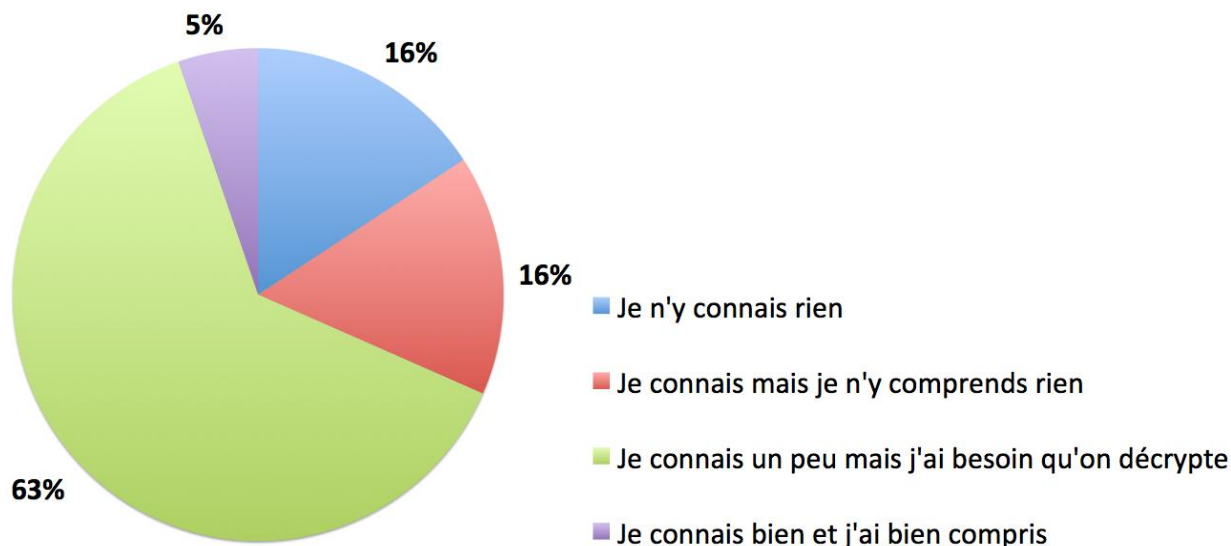
Rejoignez le collectif Métropop' ! sur Facebook (collectif Métropop' !)
et Twitter (@AssoMetropop)

ANNEXE 1 : Au départ vos questionnements

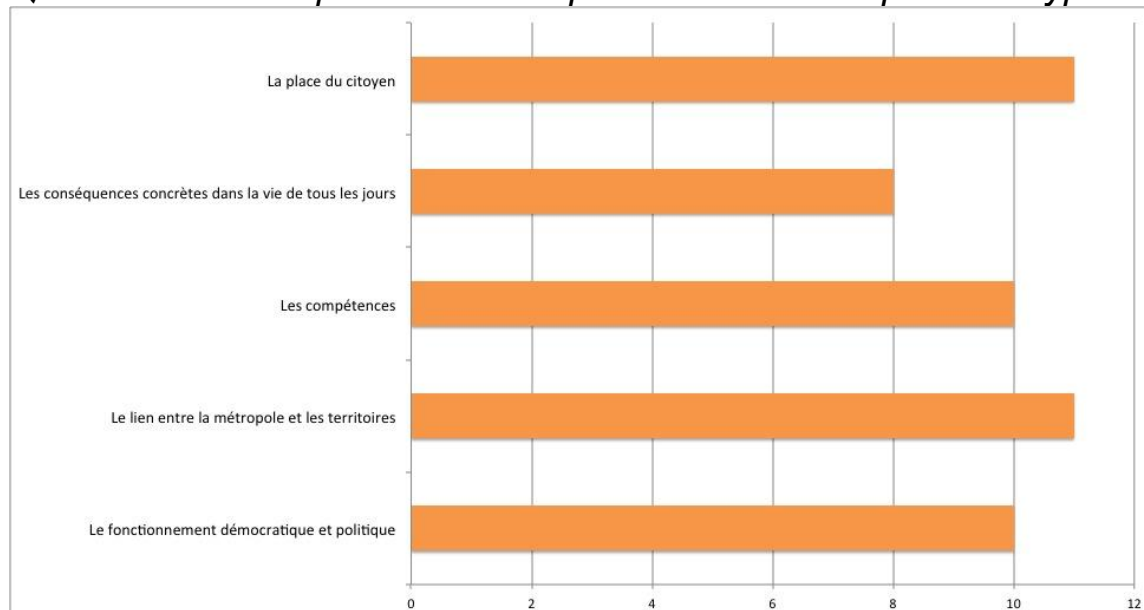
Avant le Métrokawa, nous avons envoyé aux personnes inscrites un questionnaire leur permettant de s'exprimer sur leur compréhension de la loi et de nous faire parvenir les grandes questions qu'ils se posaient. Les résultats nous ont permis de construire l'événement en fonction de leurs attentes.

A la lecture de ces questionnements, on constate combien les interrogations restent nombreuses malgré le fait que le public était majoritairement constitué de personnes averties et très au fait des enjeux et des dynamiques métropolitaines à l'œuvre.

La nouvelle loi sur la Métropole du Grand Paris :



Quels sont les chapitres de la loi que vous aimeriez qu'on décrypte ?



Les mots qui ressortent le plus de vos réponses :

s'impliquer dans cette nouvelle gouvernance ?
Quel sera le rôle et le statut du citoyen dans tout ça ?

2 autres questions :

Quelle fiscalité pour la métropole ?
Quelles sont les grandes étapes à venir ?

ANNEXE 2 :

Votre évaluation du Métrokawa :

Après l'événement, les participants ont également reçu un questionnaire qui leur demandait d'évaluer notre démarche et de proposer de nouvelles idées.

L'événement :

Quelle serait votre appréciation générale de l'évènement?



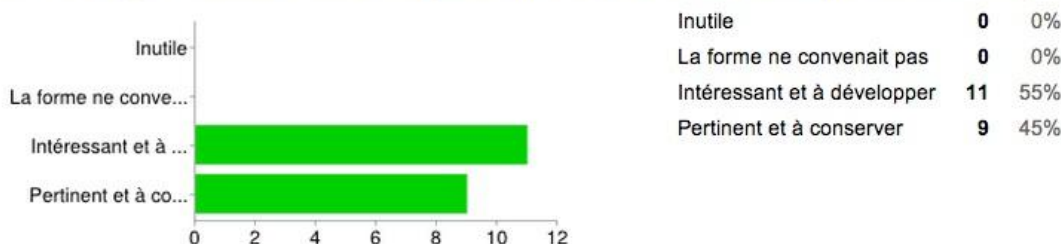
Le public était venu pour comprendre la loi et pour faire des propositions d'amélioration, d'innovation. Malgré le fait que la majeure partie du public était constituée de personnes déjà informées des débats autour de la Métropole, l'évènement a été très apprécié. Néanmoins, des habitants curieux nous ont fait part de leur vif intérêt pour le sujet et ont dit apprécier notre manière de rendre abordable ces sujets qu'ils ne comprennent pas toujours.

Les attentes du public étaient donc fortes en matière de décryptage de la loi et les objectifs de la soirée ont semble-t'il été remplis.

Les intervenants :

Les invités ont bien joué le jeu. Dans un premier temps, ils ont apporté des compléments et des précisions à l'explication de texte de Métropop'!. Leur ton est resté neutre et didactique. Ils étaient attentifs tout au long de l'exercice et ont pris soin de répondre le plus simplement possible aux questions, parfois complexes qui leurs étaient posées. Dans l'ensemble, ils avaient l'air ravis de pouvoir participer à un tel échange.

Les échanges avec les intervenants [Les outils d'animation et de compréhension du sujet vous ont semblé :]

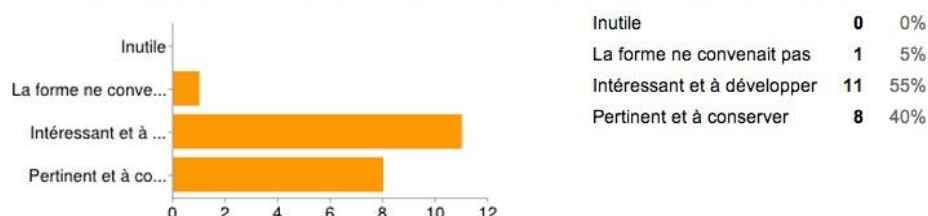


Les outils :

Les outils utilisés pour animer cet évènement ont dans l'ensemble bien fonctionnés.

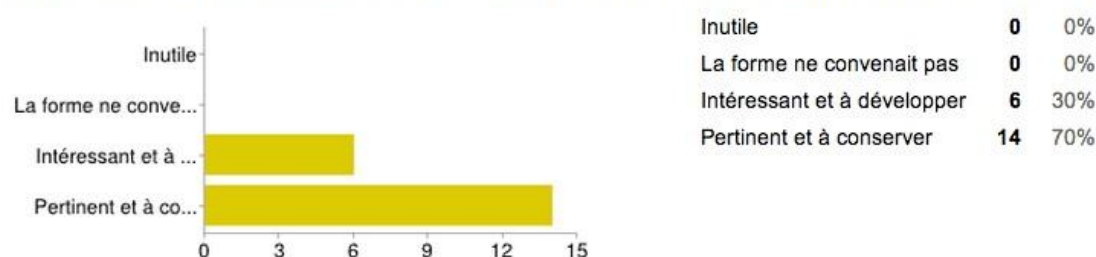
Le **questionnaire préliminaire** a permis d'enrichir les questions posées aux intervenants en les intégrant directement à la présentation qui était faite de la loi.

Le questionnaire préparatoire servant de base aux échanges [Les outils d'animation et de compréhension du sujet vous ont semblé :]



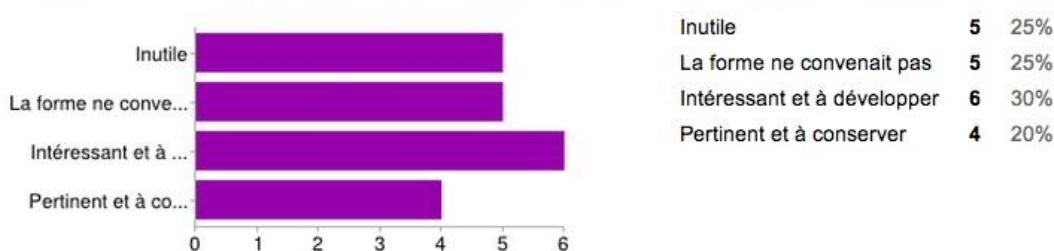
La **présentation animée de la loi** a permis de rendre l'exercice vivant et accessible. L'outil utilisé a été largement plébiscité pour la clarté qu'il apportait dans la compréhension de la loi et l'effort pédagogique permis.

La présentation de la nouvelle loi [Les outils d'animation et de compréhension du sujet vous ont semblé :]



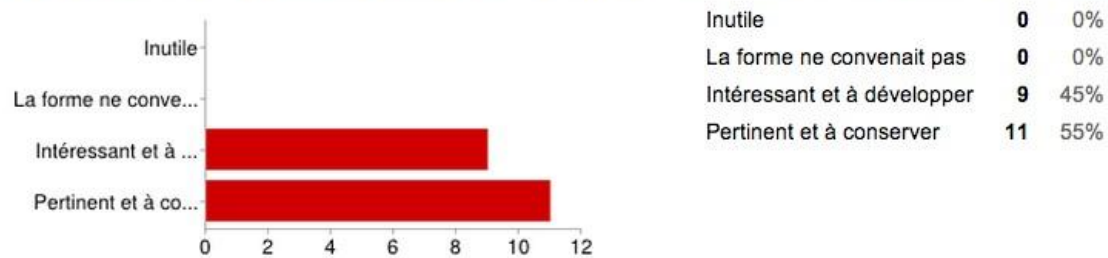
Le **dispositif d'interaction direct** expérimenté via l'usage de Twitter et d'envoi possible de questions par SMS ou email a peu été exploité. Il n'a pas pu être utilisé à son maximum pendant la première partie car Twitter était malheureusement en maintenance. En revanche, seuls une dizaine de SMS ont été envoyés pendant la séance et ils ont été retransmis en 2e partie via le compte Twitter de Métropop'!. Enfin, peu de personnes présentes dans le public semblaient disposer de Twitter sur leurs téléphones mobiles. La réception et la pertinence d'un tel outil est donc plus mitigée.

Le dispositif de propositions par twitter [Les outils d'animation et de compréhension du sujet vous ont semblé :]



Enfin, **le livret du Grand Paris Métropolitain**, diffusé pour la première fois de façon aussi large et auprès d'un public averti semble continuer de faire ses preuves.

Le livret du Grand Paris métropolitain [Les outils d'animation et de compréhension du sujet vous ont semblé :]



Les propositions pour améliorer ces outils :

il faudrait laisser le hastag et le numéro indiqué à l'écran tout au long de la réunion. Echanges avec les intervenants : la première partie était intéressante mais bien trop longue. Davantage d'interactivité avec le public aurait été appréciée. Propositions par twitter : le mur n'est apparu qu'à la fin et n'a pas servi le débat. Les propositions par twitter peuvent être intéressantes si elles sont lues en cours de débat. Peut-être une page Facebook ou un blog / forum pour échanger sur le sujet avant ou après. Ce n'est pas une proposition précise mais il serait intéressant de laisser plus de temps pour les échanges entre les participants et les intervenant Le bête "PostIt", pour les archaïques sans compte Twitter... Le face à face avec les orateurs et les citoyens manquait d'intermédiaire à mon sens. C'est à dire qu'il existe des porteurs de projet citoyen qui contribuent à créer de la participation citoyenne. Ce sont les relais de la technocratie. S'ils avaient été présents, il y aurait eu davantage de propositions. Il serait peut-être intéressant de demander aux participants de poser des questions par écrit, de les synthétiser pour permettre aux intervenants de répondre. Ce n'est pas entièrement satisfaisant mais je n'ai pas de solution pour permettre de partager le débat. Il me semble que les messages twitter n'ont pas été utilisés, d'où "l'inutilité".

Encadré à retenir :

- un évènement qui a intéressé un large public composé essentiellement d'avertis
- les invités se sont pliés aux règles du débat
- les outils ont été efficaces malgré une sous-utilisation de Twitter
- les échanges auraient pu être mieux encadrés pour éviter une appropriation non constructive de la parole

ANNEXE 3 - Les réactions à la soirée :

Ville & Banlieue se réjouit du dernier MétroKawa à Montreuil le 11 mars

Alors que la campagne municipale bat son plein et que rares sont les élus engagés en Île-de-France à parler des enjeux de l'instauration au 1^{er} janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris, il y a parfois des événements qui bousculent l'ordre apathique des choses. Le dernier MétroKawa fait partie de ceux là : en apportant des éléments instructifs, une somme de regards différents, des échanges à la hauteur des interrogations et surtout l'expression de fortes attentes participatives.

Laissant de côté les points de vue parfois trop consensuels encensant l'idée d'une métropole en devenir, la raison de l'intérêt de ce MétroKawa semble toute trouvée : parler et faire parler de cet objet institutionnel inédit dont les dispositions, aux vues d'un idéal urbain recherché mais suffisamment loin tant les inégalités sociales et territoriales sont prégnantes, sont loin de rassurer les premiers concernés, c'est-à-dire ceux qui habitent et inventent la métropole.

Il a été dressé le portrait du futur gouvernement urbain de la MGP, et il a été facile d'y déceler quelques limites. Le modèle de construction institutionnelle semble en partie inerte aux évolutions des sociétés urbaines. Basée sur un partage des champs d'intervention entre collectivités et sur des souverainetés politiques, la MGP dans sa forme législative n'est pas bavarde pour répondre aux enjeux de la complexité et des interdépendances entre les territoires du Grand Paris.

La question démocratique s'est alors posée avec acuité. Ceux qui interrogent leur place dans le devenir de la métropole et qui se demandent *Quelle société voulons-nous pour le Grand Paris ?* ont quelques raisons d'être sceptiques. Certes, la réponse ne pouvait peut être pas venir d'une loi et nous avons tout à espérer de l'exercice de la représentation politique, mais il a été rappelé qu'il n'était pas honteux d'innover en matière de démocratie participative pour justement renforcer le jeu démocratique et l'action publique locale.

Désormais, il est attendu de la mission de préfiguration qu'elle consacre ces exigences démocratiques pour qu'au-delà des nouvelles coalitions politiques à venir au sein de la MGP, l'intérêt général de la métropole se construise autour d'un projet collectif et appropriable. Les collectivités territoriales sont prêtes à s'investir et nous les encourageons, il ne reste plus qu'à rendre les échanges ouverts et participatifs...

La chronique de Benjamin Hecht de Repérage Urbain

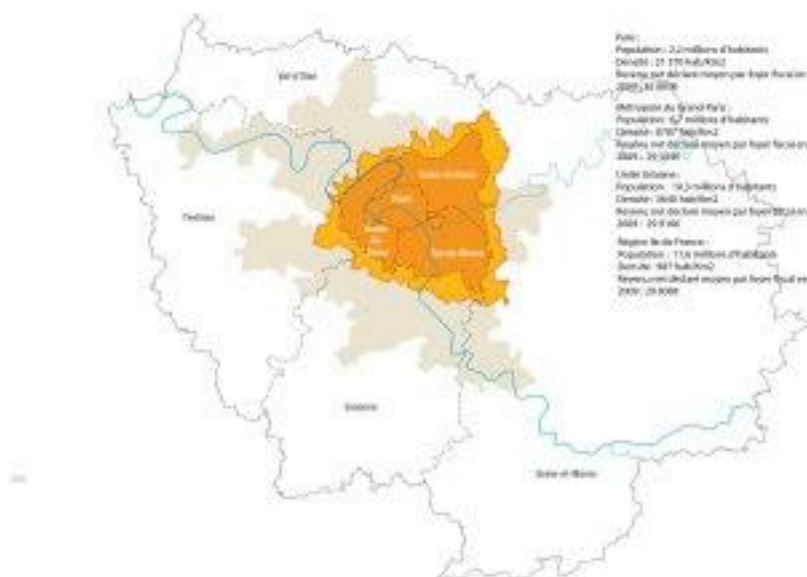
Quelle place pour les citoyens dans la Métropole du Grand Paris ? Retour sur le Métrokawa

Pour ce Métrokawa intitulé "la métropole du Grand Paris : décryptage, débat et propositions pour une participation citoyenne dans la métropole" co-organisé par l'Association Métropop' et l'Association des Maires de France Ville et Banlieue de France (AMVBF), le lieu était particulièrement bien choisi, la salle de la Parole Errante à Montreuil n'a pas désempilé : **environ 140 personnes d'origines et de professions diverses étaient présentes, preuve s'il en est que le sujet intéresse et mobilise.**

Les invités étaient tous des acteurs majeurs, à différents niveaux, de la construction de la métropole : **Emmanuel Duru**, conseiller technique en charge des collectivités territoriales au cabinet de Mme Escoffier (Ministre déléguée auprès de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique), **Pierre Mansat**, adjoint au Maire de Paris chargé de Paris Métropole et de la coopération territoriale et Président de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP), **Marie Deketelaere-Hanne**, directrice du syndicat d'étude Paris Métropole qui co-présidera l'étude de préfiguration de la métropole du Grand Paris et **Valérie Grémont**, auteur d'importantes contributions citoyennes sur le Grand Paris depuis 2008 et chargée du Comité de Développement (CODEV) de Plaine Commune.

La soirée a débuté par un temps de présentation technique de la loi relative à "la Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l’Affirmation des Métropoles" (MAPTAM) adoptée par le Parlement le 19 décembre 2013 et à ce qu'elle prévoit en terme d'organisation, de financements, et de compétences pour la future métropole, puis elle s'est poursuivie par un second temps dédié à des questions sur la place du citoyen dans la future métropole.

Au 1er Janvier 2016, 124 communes dont Paris seront incluses dans le périmètre de ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) et 43 communes seront également susceptibles de venir s'ajouter à ce périmètre. **Au total, la Métropole du Grand Paris regroupera 6,7 millions d'habitants, soit la moitié des habitants de la région.**



En se focalisant sur les questions de financement de la métropole, le Métrokawa a permis de mieux cerner les mécanismes budgétaires et fiscaux qui forment un socle important de l'expression de la citoyenneté et de la solidarité républicaine. Comme tous les EPCI, celle-ci sera financée par des financements propres (environ 60% des ressources) et par des dotations de l'Etat (40%), pour un budget de total de 3,9 milliards d'euros. La loi de finance de 2010 a supprimé la taxe professionnelle qui était la ressource fiscale mutualisée au sein des EPCI, et l'a remplacée par une contribution économique territoriale (CET) à deux composantes : la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont le taux est fixé au niveau national selon des plafonds progressifs en fonction du chiffre d'affaire et de la taille des entreprises. D'autre part, cette loi a créé un impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) pour les activités dites « non délocalisables » (énergie, télécom, transports...). D'autres ressources fiscales peuvent venir financer les EPCI directement liées aux compétences transférées. Enfin, le concours de l'Etat sera formé par des dotations : dotation globale de fonctionnement et attributions fiscales de péréquation et de compensation. **Si ces règles ne sont pas propres qu'à la future Métropole du Grand Paris, la question de la lisibilité fiscale pour les citoyens est à soulever : comment faire prendre conscience au citoyen de l'existence d'une telle structure alors qu'elle n'apparaît quasiment pas sur nos feuilles d'impôts ? Comment évaluer le rôle et l'action de la future Métropole alors que son financement n'apparaît nulle part dans notre quotidien²?**

La gouvernance de la future Métropole du Grand Paris est aussi un point sur lequel l'implication des citoyens est à imaginer. Siégeront au conseil de la Métropole 337 élus : Paris aura 26% des sièges sur les 337 prévus. Les futurs conseillers métropolitains seront répartis de la façon suivante : 1 conseiller par commune puis 1 conseiller par tranche de 25 000 habitants par commune (par exemple Montreuil compte environ 100 000 habitants, elle aura donc 5 conseillers qui siégeront). Deux organes consultatifs seront aussi créés : le conseil des maires et le conseil de développement réunissant des acteurs politiques, sociaux et culturels.

Au niveau territorial, des conseils de territoires seront créés, ils reprennent une logique "d'arrondissements" et doivent recouvrir des périmètres comprenant au moins 300 000 habitants. Les conseillers territoriaux auront le même mode de désignation que les conseillers métropolitains sauf que leur nombre sera doublé (Montreuil aura par exemple au conseil de territoire 2 élus auxquels s'ajoutent 8 élus par tranche de 25 000 habitants, soit 10 élus au total). La question des périmètres des conseils de territoire n'est aujourd'hui pas encore tranchée même s'il y a fort à parier que des périmètres d'EPCI déjà existants³ ou de Contrat de Développement Territoriaux pourront être repris. A ce niveau, la place des citoyens est à construire également : alors que se déroulent actuellement les élections municipales, il sera possible pour la première fois d'élire au suffrage universel direct les conseillers communautaires c'est-à-dire les élus siégeant dans les EPCI dans les communes de plus de 1000 habitants. En terme de lisibilité démocratique, c'est une avancée majeure.

Alors que la presse fait état des luttes de pouvoirs pour la future présidence de la Métropole du Grand Paris, **il existe un déficit de débat sur la métropole au niveau municipal**. Au moment où les électeurs franciliens élisent leurs représentants, il est étonnant de peu voir apparaître la question de la métropole dans les discussions politiques alors que ce sont les conseils municipaux élus durant les prochaines élections qui désigneront les représentants au conseil de la métropole et aux conseils de territoire. **Il apparaît évident que cette situation n'est pas de nature à générer une meilleure compréhension du fonctionnement**

² Une taxe spéciale d'équipement (TSE) est comprise dans les impôts locaux, cependant celle-ci est destinée à financer le métro du Grand Paris

³ Plaine Commune, Est Ensemble, Grand Paris Seine Ouest

institutionnel de la future métropole. Pire, cette situation est de nature à affaiblir encore davantage la confiance des citoyens dans leurs institutions et leurs représentants.

De même qu'un certain nombre de compétences sont appelées à être transférées, le rôle des élus est aussi appelé à évoluer. Demain, les élus auront pour mission de relayer les débats métropolitains, mais aussi de mobiliser les citoyens pour des projets politiques au sein de la métropole. S'il sera possible d'intégrer la société civile au sein des conseils de développement, il faudra aussi envisager des incitations plus fortes pour faire participer les habitants dans la construction et la gouvernance de la future métropole. **Les projets ou actions portés par des communes ou des groupements de communes qui auront su mobiliser les citoyens gagneront sans doute légitimité au sein du futur Conseil Métropolitain. Cette légitimité apparaît d'autant plus grande que ces projets auront pour source de financement une dotation territoriale de péréquation : une forte mobilisation des habitants serait alors un gage appréciable de durabilité des projets et des politiques publiques.**

Alors que la loi Vaillant de 2002 relative à la démocratie de proximité fixe une grande latitude au maire pour organiser la vie démocratique locale, celui-ci a aujourd'hui toutes les cartes entre les mains pour mobiliser et animer son territoire. Cette nécessité de mobiliser et d'animer le territoire est aussi directement liée aux futures compétences de la Métropole du Grand Paris. Si les grandes compétences ont été décidées, il reste encore beaucoup de clarifications à apporter. Demain, la métropole aura en charge l'aménagement de l'espace métropolitain, la politique de l'habitat, la politique de la ville, les projets culturels métropolitains et l'environnement. Toutes ces compétences sont en pleine évolution, notamment la nouvelle loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) et celle de programmation pour la ville et la rénovation urbaine votées très récemment. Sans entrer dans le détail de chacune de ces compétences, la participation des habitants peut là aussi être un levier pour mieux construire les territoires du Grand Paris. Leur association dans les phases de diagnostic pour la construction des futurs documents de planification territoriaux peut s'avérer un moyen de mieux prioriser les enjeux et de permettre une meilleure acceptation du projet par les acteurs politiques. **Alors qu'aujourd'hui, comme le soulignait des personnes du public, les méthodes, l'utilité et les technologies participatives sont mûres, pourquoi ne pas s'en servir comme levier pour les futurs projets inhérents à la métropole ?**

Plusieurs participants et invités ont souligné l'absence de projets pour la Métropole. Si aujourd'hui la loi MAPTAM est une avancée pour la gouvernance de la future métropole, la mission de préfiguration aura aussi comme objectif de retisser des liens de confiance entre les citoyens et la métropole. **Pierre Mansat propose l'organisation d'une réunion dans chacune des 124 communes. Il est également proposé d'intégrer les habitants dans des groupes de travail ad hoc. Ces propositions vont dans le bon sens, mais la construction d'une métropole partagée reste aujourd'hui un chantier en soi.** Lors du Métrokawa, Valérie Grémont a insisté particulièrement sur le fait que le niveau d'acceptabilité politique est atteint, et que la métropole génère de nombreuses craintes et incertitudes au sein des administrations territoriales et de leurs territoires.

Le fort engouement pour ce Métrokawa ainsi que la quantité de questions quant à la place des citoyens amènent à penser que la démocratie est un enjeu fort dans la construction de la métropole. **Si la Métropole du Grand Paris doit être un vecteur d'attractivité au niveau mondial et un instrument pour lutter contre la ségrégation socio-spatiale, le chantier de la métropole doit être aussi celui de la transparence politique. C'est une urgence, à l'heure où le taux d'abstention atteint encore de nouveaux sommets.**

Sources et liens :

Note Rapide "La métropole du Grand Paris : décryptage(s) – IAU-IDF – mars 2014

http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_1056/NR_644.pdf

Métropole du Grand Paris – Préfet de la région Ile-de-France – 12 février 2014

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/metropole-du-grand-paris-a4446.html>

Le financement de l'intercommunalité par Alain Lemoine – wikiterritorial -25 juin 2013

<http://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/wiki/econnaissances/view/Notions-Cles/Lefinancementdelintercommunalite#H5.1.1DesE9pensesetdesrecettesdefonctionnementdesgroupementsE0fiscalitE9propreenfortecroissance>

Société du Grand Paris – Coût et financements :

<http://www.societedugrandparis.fr/cout-et-financements>

ANNEXE 4 : L'interview de Julien Neiertz, animateur du Métrokawa et co-fondateur de Métropop'! sur le site de Presse et Cité

Demain à Paris comme en banlieue, logement, transport, urbanisme, tout cela ne sera plus voté en mairie, mais au sein de Paris Métropole, gros bébé né le 27 janvier 2014, qui deviendra obèse. L'association Métropop'! s'est donnée pour mission de rendre ces enjeux compréhensibles pour le grand public. Un défi pour l'un de ses fondateurs à la veille d'un de ses « Métrokawa » à Montreuil, demain mardi 11 mars

PAR ERWAN RUTY, LE 10 MARS 2014

P&C : Dans votre quatrième « Métrokawa » depuis 2010, demain à La parole errante (Montreuil), vous faites intervenir plusieurs personnalités de poids comme la directrice de Paris-Métropole ou Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris et chargé de cet enjeu auprès de lui, ainsi qu'une « chargée du développement » de Plaine Commune, la communauté d'agglomération de Seine-Saint-Denis, dont le président est loin d'être enthousiaste à l'idée du projet de Paris-Métropole tel qu'il se dessine. Il va y avoir du rififi ?

Julien Neiertz : Pas forcément : c'est vrai que Plaine Commune, qui a fait un gros boulot depuis 2008, très fouillé, très bien fait, sur la participation des habitants aux communautés d'agglomération, était plus proche des premiers projets de Grand Paris, espérant une sorte de coopérative d'intercommunalités. Et puis Patrick Brouezec [président de Plaine Commune, ndlr] a fini par se ranger au nouveau texte de loi. Il fallait que ça avance ! Ils ont fini par se retrouver avec la directrice de Paris-Métropole, Marie Deketelaere-Hanna, qui préside la mission de préfiguration du futur Paris Métropole.

P&C : Il y a aussi des intervenants plus inattendus : une slameuse et le responsable de « L'agence nationale de psychanalyse urbaine » ! Késako ?

JN : Laurent Petit, ingénieur, n'est ni psychanalyste, ni urbaniste [ouf !] : il cherche les points aveugles, les tabous, à la frontière entre le sérieux et le décalé, avec un vrai travail de recherche et d'explication des enjeux. Et la slameuse, Saliâme, de l'association Fatma et Cie, est une personnalité qui a une vision poétique ET politique. Ce n'est pas Grand corps malade. Elle est là pour faire comprendre les enjeux, en réutilisant notamment les mots des intervenants et des participants. Nous, à Métropop, on accompagne, pour décrypter.

P&C : Justement quelles vont être les questions abordées ?

JN : On a fait remplir un questionnaire aux participants : 80% des questions concernent la place des habitants dans cette future communauté, les craintes sur la question de la proximité, de la vie quotidienne, et de l'éloignement de la future instance, vue comme une échelle bien trop large. Les politiques disent que ce n'était pas le cadre d'une loi d'aborder ces questions de la participation des habitants ! Cela dit bien l'état d'esprit du législateur : c'est à nous de nous organiser ! Tout cela a été voté sans consultation, de manière anti-démocratique. Si bien que même ceux qui s'opposent à ce projet actuel de manière opportuniste, comme la droite, ne recueillent que 3000 signataires à leur pétition ! Il n'y a eu ni information, ni débat...

P&C : Peut-être est-ce dû au fait qu'aucune personnalité médiatique ne s'y intéresse ?

JN : Il y a quand même Claude Bartolone [actuel président de l'Assemblée nationale, et parrain officiel de toutes les bagarres politiques en Seine-Saint-Denis, ndlr]. Cécile Duflot s'est retirée du débat, alors que c'est son ministère de tutelle. Et Delanoë est plutôt dans une logique de retrait...

P&C : Que pouvez-vous faire dans ce débat assez lointain ?

JN : Notre rôle, à Métropop, est de donner les moyens, les outils, aux habitants pour qu'ils participent au débat. Parce que le débat mené par les agences de communication, c'est du bluff... On se voit comme un intermédiaire, un « pôle de développement citoyen ». On n'est pas partisans, mais on veut créer un rapport de forces, prendre de l'espace. Au fond, ce qu'on veut, s'est une recomposition des relations entre centre et périphérie, qui est un clivage obsolète et invalidant pour beaucoup de gens. Il faut franchir ces périphériques, symboliques ou réels.

P&C : Et comment y parvient-on ?

JN : Par exemple en traitant de la question de l'imaginaire et des identités, comme on va le faire avec Futurs en Seine. En faisant intervenir des artistes, dans le numérique ou ailleurs, ou des réseaux comme Mémoire et histoires en Île-de-France. On voudrait monter une exposition itinérante sur les imaginaires métropolitains, en 2016, qui serait la résultante des productions de nos différents ateliers. Avec un documentaire, comme on en a fait un avec Ali Arhab (Tours et détours), sur l'histoire des imaginaires autour de la banlieue au cinéma.

P&C : Ca ne va pas être facile !

JN : Il faut que les gens s'intéressent à Paris Métropole, sinon Paris Métropole s'intéressera à eux, mais sans eux, comme la banlieue s'est faite dans les années 50 ! L'habitat, le logement, les transports, la politique de la ville... sur tout ça, le discours est parfois le même : « il faut construire vite, la banlieue c'est le chaos... » Ce sont les politiques et surtout les promoteurs qui décideront. Le Conseil de Paris ne sera plus décisionnaire ! Il ne pourra plus délibérer, c'est une petite révolution ! Le pire, c'est que les organes de participation des citoyens sont encore vus comme de simples partenaires dans ce Paris Métropole !

ANNEXE 5 : Texte écrit et interprété par SALIAME KHELOUFI, comédienne et slameuse, le 11 mars 2014 (salimatafatma@yahoo.fr)

Titi C'est Parti le Grand Pari

Allons-y

Pour, Par un tour d'horizon entre le ciel et le béton
Nous captions les particules de bouffées d'inspiration
Ce pari que nous nous donnons à réinventer le pas de nos visions
Cela évidemment nous posent tellement question
De par nos sensations, nos vibrations, nos intuitions
Imaginer un Monde avec un Grand A
Nous susurrant de prendre parti pour plus de défis
Mais est-ce que ce A grandira notre amour du partage
Traversant tous les tranches d'âges
Est-ce que ce A d'abandon sera distribuer pour une mieux répartition
Sur la partition de musique qui ne dit pas son nom
Tout en laissant trainer ces sons
Est-ce un A aspirant à plus d'émancipation
Pour un courant d'innovation
Le bar Blesse encore certains puritains qui craignent
Que le Tati animé compresse leur réalité ou bien même les oppresse
En dehors de ces frontières d'une trop grosse largesse sans sagesse
Versant ici et là à flots sans contrôler le débit
De ce début de liesse

Titi c'est parti le Grand Pari

Allez va on compte de 1 jusqu'à 20
Ira-t-on plus loin, est ce certain ?
Le feu des identités se multiplient, se clarifient
Quel chiffre pour transformer nos nouvelles nations
Ce Métro pôle rurban dépassera t'il les notions de quartiers
Ce Pôle urbain transportera t'il le sentiment de solidarité de la rive gauche à la rive droite sans perdre dans le néant d l'absurdité de la grandeur des idées
Cela décoiffera t'il les coupes afro crêpées du matin
Relookera-t-il les penseurs oubliés du quotidien
Titi c'est party
Les oreilles de tes courbes anxiogènes
Tes gambettes A te portent le long de la seine qui pleure ou qui rit
Qui dit je m'ennuie, non je réfléchis
A cette rencontre prochaine entre le centre et la périphérie
Ceci se fera t'il ou pas ?
Ou bien un court-circuit va s'opérer, s'enflammer
Créativité, fidélité, mon coeur balance entre cette étendue à venir et ces territoires déjà définis
Ces trouvailles devront elles êtres de taille
Pour éviter le champ de bataille

Ce pari aura t'il la saveur d'un Paris Brest que l'on déguste avec langueur,
Aura-t-il ces maux de ventre pesant lourd de par ses différentes épaisseurs effilées.

J'entends encore les manteaux se froisser

Isolées d'un discours feutré
Dessinant les contours des espaces de la pensée
L'histoire, la mémoire
Ne doit pas se laisser glisser derrière les miroirs
Evitez les images figées
D'autorité devons-nous tout réinventer au nom de la modernité
Bastille Bastille
Fait fleurir les jonquilles
Sans balancer de quilles
Ça peut finir en Vrille
Dame République sur place nous prête
Le Grand Pari de la liberté, Egalité, fraternité

Alors
Et lisez en lettres Capitales Ce grand Paris...